

À l'attention Monsieur Khaled El-Enany
Directeur général de l'UNESCO
7 place de Fontenoy-Unesco 75007 Paris

En tant que citoyenne et citoyen, humains, artistes, nous souhaitons faire entendre notre voix, les ajouter à celle d'autres citoyens, signataires du dossier d'instruction porté par le PEROU. Nous estimons qu'il est fondamental que les gestes d'hospitalité vive soient inscrits au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Parce que nous sommes d'abord des humains.

Il faut le faire, non pas parce que c'est possible, mais parce que c'est nécessaire, comme l'écrit si bien Sébastien Thiéry.

Face à la détresse humaine, seule une réponse humaine est possible.

Maintenir l'hospitalité est une nécessité.

Le projet porté par le PEROU est plus qu'une nécessité : la paix et l'humanité en dépendent. Il faut que nous puissions nous regarder en face.

Nous soutenons sans réserve cette essentielle initiative.

Anne Poiré et Patrick Guallino
Belmont de la Loire